

Audience direction

Du 1^{er} juin 2018

Ce Vendredi 1er juin une délégation locale et régionale Force Ouvrière s'est rendue sur notre établissement, PREJ, QPA, CP, afin de prendre en compte les demandes des personnels.

Concernant la gestion du quartier d'isolement et des détenus dit sensibles, **FORCE OUVRIERE** demande le transfert IMMEDIAT des détenus signalés à maintes reprises par les agents QD/QI. Et ce, afin d'éviter un drame au sein de notre établissement. Monsieur le Directeur adjoint nous répondra que toutes les demandes de transferts nécessaires ont été effectuées.

Par ailleurs, le Quartier Mineurs ne cesse d'accueillir de nouveaux détenus MAJEURS ! Oui, de plus en plus de Mineurs Non Accompagnés se disent mineurs afin de s'isoler du reste de la population pénale. Cela rend très difficile la gestion des conflits au sein du QMI. Le jour de notre visite, Madame la Directrice adjointe recevra une réponse du JLD et effectuera dans la foulée 2 mutations de nos pensionnaires MAJEURS !!

Monsieur le Directeur nous a également éclairé sur la situation du poste PCI. Ce dernier demande la formation des agents volontaires par la société GEPSA. Une étude est également en cours par le service des agents pour connaître un éventuel changement de la ligne PCI. **FORCE OUVRIERE** a donc demandé au Directeur une équité totale entre les agents en excluant d'ajouter à la suite du PCI des postes protégés !

Et que dire de notre étonnement quant au placement au régime dit « RECPECTO » d'un détenu ayant agressé notre collègue quelques jours après ses méfaits ! Régime dit de confiance où la situation des détenus est examinée en commission par notre direction. **Détenus qui, ne doivent avoir obtenu de compte rendu d'incident dans les 2 mois précédant son affectation !!!!**

FORCE OUVRIERE a donc demandé à la Direction de réexaminer le cas de notre agresseur !!!! Ce dernier ayant un suivi particulier de notre administration !!!!!

FORCE OUVRIERE a également constaté une insalubrité des chambres de veille ainsi que de la salle de repos des surveillants.

FORCE OUVRIERE demande donc le remplacement des matelas pour le service de nuit, ainsi que le changement du canapé et de la table concernant la salle de repos.

Après que le Directeur adjoint ainsi que la Directrice adjointe se soient déplacés à notre demande pour constater les dégâts, le Directeur adjoint s'est engagé à effectuer la demande auprès de la gestion déléguée.

Le 4 Juin 2018
Le Secrétaire local Force Ouvrière

SERVRANCKX Arnaud